

Implacable

Comment financer les 10 milliards d'euros pour la dépendance ?

Il n'y a pas d'autre solution que de retarder l'âge du départ à la retraite. Sauf à augmenter encore les prélèvements ou creuser davantage le déficit



Mécomptes publics, François Ecalle

Le rapport sur la dépendance qui vient d'être remis à la ministre de la Santé montre que les dépenses publiques consacrées à ce risque social augmenteront d'environ 9 Mds€ à l'horizon de 2030 (6 Mds€ en 2024), dont environ la moitié du fait des évolutions démographiques et l'autre moitié du fait des mesures nouvelles envisagées en faveur de la prise en charge des personnes dépendantes.

La piste de la CRDS

Pour financer ces dépenses, ce rapport privilégie de leur affecter un impôt qui devait disparaître en 2024, la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Prélevée sur une assiette très proche de celle de la CSG au taux de 0,5 %, elle rapporte 7 Mds€ qui sont affectés à la caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES).

En simplifiant, celle-ci reçoit également 8 Mds€ de CSG, soit au total 15 Mds€ de prélèvements obligatoires (PO) qui lui permettent de payer 2 Mds€ de charges financières et de dégager un résultat excédentaire de 13 Mds€, qui vient réduire d'autant le déficit public. Cet excédent permet à la CADES de rembourser progressivement le capital de la dette de la sécurité sociale (121 Mds€ fin 2017). Ce capital devrait être entièrement remboursé en 2024 et la CADES sera alors mise en extinction et la CRDS devrait être supprimée. Les PO seront ainsi réduits de 7 Mds€ et les dépenses publiques seront inchangées (seule la charge d'intérêt est une dépense publique et elle disparaîtra avec la dette sociale). Le déficit public sera donc majoré de 7 Mds€.

Au total, les nouvelles dépenses affectées à la dépendance augmenteront le déficit public de 6 à 9 Mds€ entre 2024 et 2030 et la suppression de la CRDS l'augmentera de 7 Mds€ en 2024. Pour ne pas dégrader les comptes publics, il faut donc non seulement maintenir la CRDS mais aussi augmenter, ou trouver, un autre impôt pour un rendement de 6 à 9 Mds€.

“Pour ne pas dégrader les comptes publics, il faut donc non seulement maintenir la CRDS mais aussi augmenter, ou trouver, un autre impôt pour un rendement de 6 à 9 Mds€”

La prise en charge de la dépendance entraîne de nouvelles dépenses publiques et, à défaut d'économies sur d'autres postes, il faut soit augmenter les PO, soit accepter une dégradation du déficit public.

La seule alternative est une hausse de la croissance potentielle de l'activité économique, qui pourrait résulter d'une augmentation de la durée annuelle du travail (le rapport sur la dépendance envisage une nouvelle journée de solidarité) ou d'un recul de l'âge de départ à la retraite. Un relèvement d'un an de l'âge minimal d'ouverture des droits ou une hausse d'un an de la durée de cotisation requise pour bénéficier du taux plein améliorerait le solde financier des régimes de retraite de presque 10 Mds€, soit le montant nécessaire pour financer les nouvelles mesures de prise en charge de la dépendance.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics - les chroniques de François Ecalle](#)
[Dépendance, la bombe à retardement](#)

Publié le 04/04/2019

Catégories :

Economie durable / Economie / Affaires publiques / Mécomptes publics / Social & sociétal /